

Postulat

'Evaluation des besoins en matière de bâtiments scolaires pour la commune de Vully-les-Lacs'

En date du 5 novembre la Municipalité de Vully-les-Lacs a présenté aux Conseillers Communaux sa vision stratégique sur la réaffectation des biens communaux mais également sur les futurs investissements. Nous sommes au regret de constater que la construction d'une nouvelle école ne figure pas dans ces projets et en déduisons que cela ne fait donc pas partie des priorités de la Municipalité.

Ces dernières années la population de Vully-les-Lacs, mais également celle de l'ensemble des communes composant l'association scolaire n'a cessé de croître. Le nombre d'enfants scolarisés a ainsi fortement augmenté et comme le démontre le préavis n°2019/08 sur la création d'un réseau d'accueil propre à l'ASIA, les perspectives à l'horizon 2030 annoncent une augmentation d'environ 300 élèves de 0 à 12 ans, soit plus de 20%. L'ensemble des prévisions en notre possession fait acte d'une forte augmentation à court terme en matière d'accueil pré et parascolaire. Nous en déduisons que cela sera également le cas pour le domaine scolaire.

Nous pensons qu'il est aujourd'hui important de s'interroger sur les possibilités de construire un nouveau bâtiment scolaire sur notre territoire communal, sans quoi les enfants de notre commune continueront d'être transportés vers Cudrefin, Avenches et Faoug avec les désagréments que cela implique pour les familles, notamment les séparations de fratries qui se voient ainsi confrontées à différents horaires et lieux d'accueils parascolaires. Il serait également regrettable de devoir confiner les enfants dans des containers alors que notre administration disposera d'un nouveau bâtiment.

La construction d'un bâtiment supplémentaire à Salavaux permettrait également de déplacer l'actuel réfectoire qui se trouve dans la halle polyvalente et qui ne peut actuellement pas accueillir l'ensemble des élèves. Ceux-ci se voient contraints de manger en deux temps de 30 minutes. Un local plus grand leur permettrait un plus grand confort durant la pause de midi et de manger dans de meilleures conditions.

Dans le cadre de son rapport, nous invitons la Municipalité à rencontrer la Direction des écoles d'Avenches et environs afin de pouvoir prendre connaissance de leurs prévisions et de leurs besoins.

Compte tenu de ce qui précède, nous proposons au conseil communal de Vully-les-Lacs d'adopter le postulat suivant :

Nous invitons la Municipalité de Vully-les-Lacs à étudier et dresser un rapport, d'ici au printemps 2020, sur l'opportunité de construire un nouveau bâtiment scolaire sur le territoire de Vully-les-Lacs.

Salavaux, le 5 décembre 2019

Les conseillers :

Céline Duran



Isabelle Corpataux



Béatrice Chuard



Tatjana Balzani-Dirren



Julien Bessard



Nicolas Vincent



Raphaël Vincent

